

## L' AFC S' ENGAGE

A apporter une information claire à la personne et à son entourage.

A réaliser une évaluation régulière de vos besoins et à un contrôle qualité de nos prestations.

A coordonner les professionnels du domicile pour garantir un suivi optimal de votre situation.

A assurer la formation continue de nos professionnels.

### Nos professionnels :

Des intervenants à domicile :

*Auxiliaire de vie diplômé, employé à domicile, agent à domicile, aide-soignant, aide médico psychologique, assistants de soins en gérontologie, psychomotricien, ergothérapeute, les infirmiers libéraux conventionnés avec l' AFC*

L' encadrement du personnel et le suivi de votre situation :

*Responsables de secteur, infirmiers coordinateurs diplômés d' Etat*

## INFORMATIONS PRATIQUES



Comment vous y rendre :

Sortie 3 de l' autoroute d' Albi,  
prendre direction Montastruc  
Au panneau Zone d' Activité de l' Ormière,  
sur la gauche, face à Lidl.

Nous assurons un service d' aide  
et de soins à domicile 7 jours sur 7

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Vous pouvez contacter tous les services **par courrier** :  
Zone d' Activité de l' Ormière – Lot 28  
31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE  
**ou**

☎ 05.61.84.30.69

☎ 05.61.84.83.09

Email : [accueil@afc31.fr](mailto:accueil@afc31.fr)

Sur répondeur en dehors des heures d' ouverture de bureau

Membre de l' Union Nationale de l' Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



Association Familiale InterCantonale  
(AFC)

**UNE OFFRE GLOBALE DE  
PROXIMITE**

**AIDE ET SOINS A  
DOMICILE**

**RENSEIGNEZ VOUS  
AU :**

**05 61 84 30 69**



**Service d' AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A  
DOMICILE (SAAD)**

Nous pouvons vous proposer :

Une aide pour les activités de la vie  
quotidienne :

**Entretien du logement,  
courses, préparation des repas, en-  
retien du linge.**

Une aide pour les actes essentiels de la vie  
quotidienne :

**Aide pour maintenir votre  
autonomie afin de vous permettre de  
réaliser votre toilette, vous déplacer,  
préparer et prendre vos repas.**

Un accompagnement pour les activités de la  
vie sociale et relationnelle

**TARIFS :**

**Variables selon revenus et mode  
de financement :**

Conseil Général (APA), Caisses de  
retraite, CAF, Mutuelles, CESU...

**MODE EN PRESTATAIRE OU  
MANDATAIRE POSSIBLE**

**Service de SOINS INFIRMIERS A  
DOMICILE (SSIAD)**

Ce service permet :

**D'éviter une hospitalisation (lorsque les  
conditions médicales et sociales le per-  
mettent)**

**Faciliter un retour d'hospitalisation**

**Prévenir ou retarder les complications  
liées à la perte d'autonomie**

**Prévenir ou retarder l'admission en mai-  
son de retraite.**

***Nous réalisons : la toilette, les  
changes, la prise de traitement,  
la mobilisation...***

**TARIFS :**

**Prise en charge à 100% par l'as-  
surance maladie.**

**PRESCRIPTION MEDICALE**

**OBLIGATOIRE**

**EVALUATION PAR L'INFIRMIERE**

**L'EQUIPE MOBILE SPECIALISEE**

(MESURE 6 du PLAN ALZHEIMER)

**Objectif: Favoriser le maintien à domicile  
des personnes atteintes de la maladie d'Alz-  
heimer**

**Ce service propose un plan de soins  
individualisés décliné en séances d'acti-  
vités à domicile :**

- Des soins de réhabilitation : améliorer  
l'autonomie pour les activités de la  
vie quotidienne (hygiène corporelle,  
habillage, repas, entretien de la maison,  
gérer son quotidien...) ou de loisirs  
(jardinage, tricot, couture,... )
- éducation thérapeutique : conseils et  
accompagnement pour le patient et son  
aidant.
- mise en place d'aides techniques et  
aménagement de l'environnement
- Conseil s aux professionnels du  
domicile

**TARIFS :**

**Prise en charge à 100% par  
l'assurance maladie.**

**PRESCRIPTION MEDICALE ET  
DIAGNOSTIC POSE**

**OBLIGATOIRES**